



Bien associer les bananiers plantains aux cacaoyers

Les bananiers plantains servent d'ombrage provisoire pour les cacaoyers et constitue une source de revenu aux producteurs avant l'entrée en production des cacaoyers. La présente fiche se propose de fournir aux producteurs les étapes à suivre pour une meilleure conduite de cette association.

Association simultanée de bananiers plantains et de cacaoyers

Planter un bananier plantain pour un cacaoyer (1 320 pieds/ha) la même année dans les interlignes.

Suivre les étapes suivantes dans la réalisation de l'association simultanée bananiers plantains et cacaoyers.

Quel type de terrain choisir ?

Choisir le site répondant aux exigences du cacaoyer, étant donné qu'il est la culture principale. Ceci étant :

Considérer l'aspect foncier du terrain pour les cacaoyers (culture pérenne), le sol (faire des trous de sondage: 5 à 8 trous/ha à 0,7-1m), le couvert végétal et la présence des herbacées nuisibles, la végétation et la pluviométrie.

Sélectionner un site ayant un sol léger, argilo-sableux, profond, riche en engrais minéraux et organiques, une grande capacité de rétention en eau, peu caillouteux, bien drainé, à faible pente ou plat et non hydromorphe.

Choisir un site facile d'accès.

Comment préparer le terrain ?

Faire un défrichage du sous-bois et un abattage sélectif avant la mise en place des cultures.

Eviter le brûlis afin de conserver la matière organique tellurique.

Quel matériel de plantation choisir ?

Utiliser les plants plantables de cacaoyers

Utiliser les plants (vivo ou vitro) ou les rejets baïonnettes de bananiers plantains sains et homogènes.

Quelle densité et quel schéma d'installation adoptés ?

Utiliser le schéma 3 m x 2,5 m (soit 1320 plants/ha) aussi bien pour les cacaoyers que les bananiers plantains.

Mettre les plantains en interligne.

Tenir compte de l'installation des plants agroforestiers pour l'ombrage définitif (12 m x 10 m soit 90 plants/ha).

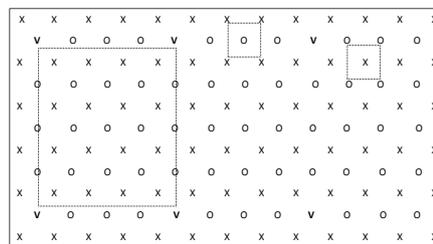


Schéma de l'association simultanée des cacaoyers, des bananiers plantains et des plants agroforestiers.

X- Cacaoyer (3 m x 2,5 m) ; O – Bananier plantain (3 m x 2,5 m) ; V-Plant agroforestier (12 m x 10 m)

Piquetage, trouaison et rebouchage

Le piquetage consiste à identifier les emplacements des trous sur le terrain avec des piquets de 0,5-1 m de haut suivant les schémas d'installation.

Faire des trous cubiques de 40 cm x 40 cm x 40 cm pour les cacaoyers et les plants de plantains ou encore de 60 cm x 60 cm x 60 cm pour les rejets de plantain.

Creuser en mettant d'un côté la terre noire de surface (10-15 cm de la couche superficielle) et d'un autre côté le reste de la terre de profondeur. Débarrasser la terre creusée de cailloux et des racines coupées.

Reboucher les trous des cacaoyers, replacer les piquets et drainer le site si nécessaire.

Mettre du fumier dans les trous des plantains deux semaines avant leur mise en terre.

Comment planter ? _____

Eviter de planter juste après une pluie. Laisser le sol se ressuyer au moins 24 heures.

Respecter les époques de plantation: mai-juillet pour les cacaoyers et mars-juillet pour les bananiers plantains.

Préparer les plants plantables de cacaoyers en pépinière (arrosage la veille) et faire la mise en terre en tassant la terre autour des plants et les ombrager avec des feuilles de palmes si cela est nécessaire.

Remplir, pour les plantains, le trou avec la terre de surface de moitié, y déposer le matériel végétal et reboucher le trou avec la terre de profondeur.

Association échelonnée de bananiers plantains et de cacaoyers _____

Planter un bananier plantain pour 4 cacaoyers soit 330 pieds de plantain par ha et 1 320 pieds de cacaoyer par ha dans les interlignes un an plus tard.

Pour ce faire, suivre les étapes suivantes dans la réalisation de l'association échelonnée bananiers plantains et cacaoyers

Travaux en année 1

Faire le défrichage comme décrit en haut ;

Faire le piquetage des plantains suivant le schéma 6 m x 5 m ;

Procéder à la trouaison ;

Faire la mise en terre des plantains à l'époque indiquée plus haut ;

Faire la conduite des plantains jusqu'en année 2.

Travaux en année 2

Procéder au piquetage des cacaoyers en suivant le schéma 3 m x 2,5 m ;

Faire la trouaison-rebouchage pour les cacaoyers comme décrit plus haut ;

Réaliser la mise en terre des cacaoyers comme indiqué plus haut ;

Procéder au remplacement des plantains qui seraient morts.

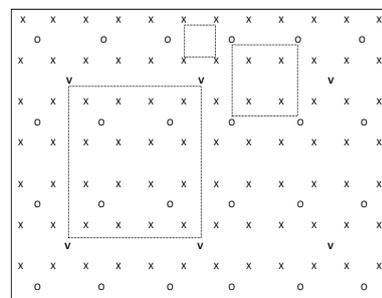


Schéma de l'association échelonnée des cacaoyers, des bananiers plantains et des plants agroforestiers.

X- Cacaoyer (3 m x 2,5 m) ; O – Bananier plantain (6 m x 5 m) ; V-Plant agroforestier (12 m x 10 m)

Comment conduire une plantation de cacaoyers et de bananiers plantains en association ? _____

La conduite de l'association des cacaoyers et des bananiers plantains se fait de la même manière que dans leur culture pure respective.

Se conférer aux fiches techniques de conduite des cacaoyers et de bananiers plantains en pure.

Cette cohabitation des cacaoyers et des plantains durera au plus trois ans, période après laquelle les bananiers vont disparaître d'eux-mêmes pour laisser l'espace aux cacaoyers adultes.

Février 2018

Auteurs : Adden Ayi Koffi¹, Zoupoya Kokou², Batocfetou Madjoulba¹, Koudoyor Botsoé¹, Ayita Dovlo Kodjo¹
Adresse :

¹ Unité Technique Café Cacao / Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT/UTCC), BP : 86 Kpalimé-Togo.

² Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), BP : 1163, Lomé-Togo